

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 56
- présent suppléant : 2
- procurations : 12
- abstentions : 0
- votants : 69

DELIBERATION n° 2020/022

L'an deux mille vingt et le 12 février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 5 février 2020, s'est réuni, à la salle des fêtes de Tournous-Devant, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Pierre DUMAINE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Monique KATZ, Jean-Marie VIGNES, Noël ABADIE, Catherine CORREGE, Bernadette GACHASSIN, Jean-Marie DUTHU, Loig LE RUN, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Jean BRILLOUET, Jacques LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Elisabeth DUCUING, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Isabelle ORTE, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Dominique DEMIMUID, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Véronique MAZOUÉ, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES et Didier FAVARO

Présents suppléant : Stéphanie VIELCAZALS, Christine FAUGERE

Titulaires ayant donné procuration : Jean-Louis FOGGIATO à Philippe SOLAZ, Pascal LACHAUD à Jean-Paul LARAN, Alain PIASER à Catherine CORREGE, Alain DUCASSE à Jean BRILLOUET, Maurice CABARROU à Charles RODRIGUES, André QUINON à Aimé COURTADE, Jean-Marie DA BENTA à Jean-Pierre CABOS, Nicole MARQUIE à Gisèle ROUILLON, Pascal AUDIC à Pierre DUMAINE, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Joël DEVAUD à François DABEZIES, Gérard SABATHIE à Jacques LAUREYS,

Absents excusés : Daniel LERBEY, Eric DOUTRIAUX, Olivier CLEMENT BOLLEE, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Alain DASSAIN, Madeleine SERIS, Jean-Manuel CAMACHO, Zoulikha CHEBBAH, Joelle PEYRO, Guy RAYNAL

Objet : Finances - Approbation du compte administratif 2019 du budget annexe produits grotte et gouffre

Le compte administratif 2019 peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu (€)	Réalisé (€)	Prévu (€)	Réalisé (€)
Dépenses de l'exercice	305 900	273 694.16	46 702	45 518.09
Recettes de l'exercice	305 900	298 954.55	46 702	20 257.70
Résultats de l'exercice		25 260.39		-25 260.39

Le Conseil Communautaire désigne M. Henri FORGUES pour présider l'adoption du compte administratif 2019 du budget annexe produits grotte et gouffre.

Il propose d'adopter le compte administratif 2019 du budget annexe produits grotte et gouffre et demande de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20200212-2020-022-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020

Monsieur Bernard PLANO se retire et ne prend pas part au vote.

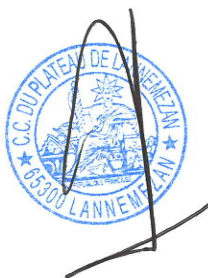
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président de séance entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

DECIDE

- d'adopter le Compte Administratif 2019 du budget annexe produits grotte et gouffre.

Pour copie conforme,
Le Président



Affichée le 25 FEV. 2020

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20200212-2020-022-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020